

Charpentier

RÉF | 8951

OBJECTIF ET CONTENU

Objectif

Au terme de cette formation en alternance dont la majeure partie se déroule en entreprise, vous serez capable de :

- Préparer les activités de construction et de montage;
- Gérer le stock des matériaux en atelier;
- Organiser le poste de travail en atelier;
- Effectuer les opérations de transformation du bois pour bâtiment structure bois;
- Fabriquer les éléments structurels portants en atelier ou sur chantier;
- (dés-) installer le chantier de montage d'un bâtiment en structure bois et charpente;
- Mettre en œuvre les éléments structurels portants sur chantier;
- Mettre en œuvre les parements extérieurs menuisés;
- Assembler les éléments de structure (Charpente);
- Mettre en place les éléments de charpente;
- Renforcer, transformer et restaurer les éléments de charpente

Programme

- **Cours professionnels :**

1ère Année :

Organisation du chantier - Travaux en hauteur (12h)

Analyse, préparation et communication (44h)

Contrôle du support et prises de mesures sur chantier (12h)

Isolation, étanchéité à l'air et à l'eau, noeuds constructifs (12h)

Evaluation théorique EUAA3 (4h)

Préparation des bois pour assemblage de base (20h)

Usinage et assemblage de base sans profilage (32h)

Evaluation cadre de base (EUAA1) (12h)

Approche des machines à commande numérique (8h)

Evaluation machine numérique (EUAA2) (4h)

Usinage et assemblage des bois et panneaux (24h)

Fabrication d'éléments structurels (20h)

Mise en place des éléments structurels sur chantier (20h)

Isolation, étanchéité à l'air et à l'eau, noeuds constructifs (8h)
Bardage (24h)

2ème année :

Esprit d'entreprendre et compétences entrepreneuriales (8h)
BIM, outils numériques & gestion de chantiers (4h)
Fonctionnement de l'entreprise de construction (60h)
Suivi et examen VCA de base (4h)
Conception assistée par ordinateur (24h)
Gestion de projets - Conception, exécution et fabrication d'éléments structurels (32h)
Techniques de rénovation énergétique (16h)
Tableur Excel et métrés appliqués (16h)
Technologie des ouvrages de charpente à versant (16h)
Façonnage et assemblage d'une ferme de charpente (24h)
Manutention et mise en oeuvre des éléments de charpente (8h)
Evaluation ferme traditionnelle (EUAA6) (16h)
Technologie des ouvrages de charpente avec raccords - Arêtiers - Pannes - Empanons (12h)
Façonnage et assemblage d'un raccord de versant (24h)
Evaluation raccords de versants (EUAA7) (8h)
Ouvrages de charpentes complexes (32h)
Patrimoine et charpente (24h)
Remplacement - Réparation - Renforcement d'un ouvrage de charpente (28h)
Evaluation réparation de charpente (EUAA8) (12h)

[Pour plus d'informations, visitez le site de l'organisme](#)

• **Pratique Professionnelle :**

Vous devrez être occupé dans la profession sous forme soit d'un(e) :

- [Convention de stage](#) passée entre le candidat et un patron-formateur avec supervision d'un [délégué à la tutelle](#).
- Contrat de travail
- Pratique en entreprise (pratique minimum obligatoire pour les personnes qui sont dans l'impossibilité de répondre à l'une des situations reprises ci-dessus).

Le [délégué à la tutelle](#) est l'intermédiaire à la conclusion de la convention de stage. Il est chargé de

tous les aspects administratifs et veille au bon déroulement de la formation pratique en entreprise. N'hésitez pas à le contacter pour une information ou un conseil.

Cette formule en alternance (cours + pratique professionnelle au quotidien) est rémunérée et aboutit souvent à l'engagement du stagiaire au sein de l'entreprise qui l'a accueilli.

Certification(s) visée(s)

Diplôme de coordination et d'encadrement homologué par la Fédération Wallonie-Bruxelles.

Type de formation

[Alternance PME](#)

ORGANISATION

Durée

2 ans

Horaire

En soirée et/ou le samedi. Mais dans certain cas, des cours peuvent être donnés en journée.

Début

Septembre

Coût

325 € par an - Coût réduit : Gratuit pour chercheur d'emploi bruxellois inoccupé à temps plein (attestation A15 de moins de 2 mois obtenue via votre compte My Actiris) ou personne émergeant au CPAS (attestation de prise en charge par le CPAS) -

CONDITION D'ADMISSION

Prérequis administratifs

Avoir 18 ans accomplis au 31/12 de l'année d'inscription ou avoir satisfait à l'obligation scolaire à cette date **ET** répondre à l'une des conditions ci-après:

OU 4ème année réussie en secondaire général, technique ou artistique;

OU CESI;

OU 6ème année secondaire professionnelle réussie (soit le

CE6P, soit le CQ6P);
OU Certificat d'apprentissage;
OU Examen d'admission.

Les ressortissants étrangers hors union européenne doivent satisfaire aux exigences légales de séjour en Belgique.

Remarques

Il est éventuellement possible de conclure une convention de stage entre le 1er janvier et le 30 avril pour les candidats non inscrits pour l'année académique en cours, mais ayant déjà un patron formateur en vue.

Le but est de permettre aux candidats de démarrer leur formation sans attendre le début de l'année académique suivante.

Pour ce faire, il y a lieu de contacter le délégué à la tutelle qui :

- S'assurera que le candidat est dans les conditions pour suivre la formation choisie
- Fera signer une promesse d'inscription aux cours pour l'année académique suivante.

Les chercheurs d'emploi indemnisés s'informeront préalablement des implications inhérentes à leur statut.

EN PRATIQUE

Pour s'informer et postuler

Consultez les modalités d'inscription sur [le site de l'organisme](#). La période d'inscription se situe entre début mai et le 31 octobre.

Pour s'informer uniquement

Rencontrez un délégué à la tutelle pour toutes questions relatives aux stages ([voir les permanences](#)).

Organisme

Efp - Sfpme : Chef d'Entreprise

Rue de Stalle 292b

1180 Uccle

Tél: efp 0800 85 210

<http://www.efp-bxl.be>